

29/02/2024



Arthropologia est une association naturaliste qui œuvre pour la protection du vivant, et plus particulièrement des insectes pollinisateurs. Créée à Lyon en 2001 elle compte 23 salariés ainsi que 300 bénévoles et adhérents. Son champ d'actions s'étend au territoire français, (participation au Plan pollinisateurs, partenariats avec l'OFB et le MNHN...). Arthropologia s'engage à travers des actions de plaidoyer pour alerter le public sur l'effondrement de la biodiversité et proposer des solutions permettant de redonner sa place au vivant.

Contact : ARTHROPOLOGIA

Adresse : Ecocentre du Lyonnais-
60 chemin du Jacquemet – 69890
La Tour de Salvagny
Tél : +33 04 72 57 92 78
Site Internet :
www.arthropologia.org

Le point de vue de l'association Arthropologia

EN BREF.

UN PROJET NEFASTE POUR UNE BIODIVERSITE REMARQUABLE

Un projet à impact écologique fort sur des milieux très riches en biodiversité : le Rhône sauvage, l'Ain, la confluence Ain-Rhône

Le lit et les berges du Rhône sont aujourd'hui largement artificialisés : seuls 25 kilomètres demeurent « sauvages » sur les 545 que compte le fleuve. Le projet Rhôneergia envisage de reprofiler le fleuve et redessiner ses berges sur 11 kilomètres pour en modifier la vitesse d'écoulement. Ces aménagements auraient un impact bien au-delà de ces 11 kilomètres, en aval et en amont des travaux, modifiant profondément les milieux « annexes », côté Rhône, comme côté Ain.

Or ces milieux sont d'une très grande richesse. Ils abritent une faune et une flore uniques au niveau européen.

TITRE : UN MILIEU ET DES FONCTIONNALITES ÉCOLOGIQUES A PRESERVER ABSOLUMENT

La vitesse d'artificialisation des sols en France est encore de 35 000 hectares par an, ce qui fait près de 10 m² par secondes. La plupart des milieux détruits sont des milieux agricoles, mais également des espaces semi-naturels parfois riches. Or la perte d'habitats naturels est évidemment, avec les pollutions et les bouleversements climatiques, une cause majeure de l'effondrement du vivant, désormais catastrophique.

Nous ne pouvons plus nous permettre à détruire des milieux semi-naturels qui fonctionnent encore.

Les associations naturalistes comme FNE, Lo-Parvi, ainsi que le SAGE, ont déjà souligné les problèmes de continuité écologique que poserait un tel projet.

En outre la modification des milieux induite par les travaux envisagés (dévoiements, rehausse de la ligne d'eau et des terres agricoles...) entraînera nécessairement la destruction de très nombreux habitats et micro-habitats essentiels à d'innombrables espèces. Ces milieux de nature résiduelle fournissent encore la diversité des besoins nécessaires à l'accomplissement de leur cycle de vie : ressources alimentaires, zones de refuge, de reproduction et d'hivernage...

Aussi malgré tout le génie écologique déployé et les sommes investis, aucune mesure compensatoire ne saurait se substituer à la complexité des « services rendus » et ressources apportées par de tels milieux.

A plus forte raison, il s'agit de milieux particulièrement précieux :

- lômes (site Natura 2000 de la basse vallée de l'Ain, entre la confluence de l'Ain et Sault-Brenaz),
- forêt alluviale (en aval de la confluence Rhône-Ain, zones humides classées prioritaires (ripisylve à St Maurice de Gourdans, Loyettes et St Vulbas,)
- pelouses xérophiles : notamment lieu de nidification pour de nombreux insectes, comme de nombreuses abeilles sauvages menacées.

Ces milieux ont également des **fonctions écosystémiques essentielles pour l'homme** : capacités d'épuration des nappes, protection contre l'érosion, zone tampon contre les inondations,... Les modifications prévues auraient ainsi un impact écologique, mais également économique à court,

moyen et long termes qui n'est pas chiffré dans l'étude d'impact.

ZOOM : pelouses sèches et abeilles sauvages

Les **pelouses xérophiles** ou pelouses sèches abritent une faune et une flore particulière. Ces espèces ont évolué ensemble et sont désormais dépendantes des ressources fournies par ces milieux. Tant pour les ressources alimentaires que la qualité du sol que les matériaux nécessaires à leur nidification, comme par exemple les plus petites abeilles d'Europe (*Nomioides*) ou les Abeilles à culottes (*Dasypoda*).

Aussi, parmi les nombreux insectes qui nichent et se nourrissent dans ce type d'habitats, on compte de nombreuses abeilles sauvages, désormais largement menacées, comme la très rare Collète hylaeifome ou encore *Trachusa interrupta*, abeille thermophile classée en danger d'extinction en Europe.

Notez que la période de concertation, au cœur de l'hiver (novembre 2023 à février 2024) ne nous permet pas d'aller échantillonner les abeilles et autres insectes.

Toutefois, nous menons actuellement l'Atlas des abeilles de la Région Auvergne Rhône-Alpes en parallèle de Liste Rouge des abeilles de France avec le Muséum National d'Histoire Naturelle. Pour information, il existe près de 1000 espèces d'abeilles en France dont probablement au moins 700 en AuRA.

Ainsi, nous sommes prêts à mener les investigations de terrains pour mieux caractériser les espèces présentes

CONCLUSION

Dans ce contexte d'urgence planétaire, ce genre de projet va à contre sens de l'histoire et des mesures à prendre pour maintenir l'espèce humaines tout en permettant aux autres, non-humains, de vivre et de remplir leurs fonctionnalités, dont nous dépendons totalement.

Par ailleurs, la CNR dépense d'importantes sommes d'argent pour compenser ou même restaurer des milieux naturels. Mais la restauration coûte cher et n'est jamais aussi efficace que le milieu naturel originel, sinon à long terme. Il est donc primordial de conserver les milieux naturels existants. C'est là la seule réelle garantie pour l'avenir.

Des pans entiers du vivant sont menacés d'extinction à court terme. C'est donc un effondrement de nombreuses fonctionnalités qui est maintenant à redouter. Des phénomènes imprévus et imprévisibles commencent à se mettre en place, comme des boucles de rétroaction négatives qui amplifient et accélèrent encore les phénomènes.

Tous les indicateurs sont au rouge. L'urgence est absolue !

Il est vital de réagir en prenant des mesures à la hauteur de l'urgence. Cela commence par le maintien des espaces de nature qui fonctionnent encore.

Nous ne pouvons plus, sous couvert de progrès et de développement, continuer à planifier la destruction des derniers habitats pour encore et toujours produire plus. Un changement de cap doit être opéré et nous vous invitons à faire ce choix, pour le bien commun.